



4^e
édition

CARREFOUR DES COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU FINISTÈRE

30 SEPTEMBRE
1^{er} OCTOBRE 2010

LE QUARTZ BREST

Organisé par :



A.M.F.
Association des Maires
du Finistère

en partenariat avec :



Le Télégramme



GDF SUEZ



Le **Courrier**

L'HEBDOMADAIRE DU FINISTÈRE

63^e Année - 55, route de Brest - 29018 QUIMPER CEDEX - Tél. 02 98 95 16 01 - Email : progres.courrier@publihebdo.fr
LE COURRIER DU LÉON ET DU TRÉGUIER - HEBDOMADAIRE - 1 euro - N° 3330 - VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2010

TRANSPORTS

Une semaine d'actions pour sensibiliser

p. 5

ELECTRICITÉ

Une centrale envisagée à Guipavas

p. 6

CULTURE

Landemeau et Carhaix lancent leurs saisons

p. 12

JARDIN

L'hysope agrémente les plats et guérit les plaies

p. 24



Ce week-end, le Musée des Beaux-arts de Quimper organise des visites avec un guide-conférencier comme Jacqueline Van Thielen (à droite sur notre photo).

30 SEPTEMBRE
1^{er} OCTOBRE 2010
LE QUARTZ BREST

Deux jours dédiés aux élus finistériens et à leurs partenaires !
→ 4 grandes conférences-débats
→ 2 points d'information thématiques
→ 90 exposants partenaires

Pour plus d'informations : www.amf29.asso.fr

4^e édition

CARREFOUR DES COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU FINISTÈRE

INSCRIPTION
Gratuite mais obligatoire :
Bulletin d'inscription sur www.amf29.asso.fr

Organisé par : AMF Association des Maires du Finistère

en partenariat avec :

LE PROGRÈS - LE COURRIER
VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2010

DOSSIER

8

Carrefour des communes et communautés : quel avenir après les réformes ?

Le 30 septembre et le 1^{er} octobre, l'association des maires du Finistère organise, à Brest, le 4^e Carrefour des communes et communautés de communes. Un rendez-vous clé pour tous les élus, dans un contexte où les réformes en cours promettent de modifier durablement la donne.

Imaginé en 2003 par l'association des maires du Finistère, le concept de Carrefour des communes et communautés de communes a depuis largement essaimé : désormais, pas moins de 20 manifestations du genre se déroulent chaque année en France ! Un succès indéniable, qui prouve le besoin, pour les élus comme leurs collaborateurs, de disposer d'un lieu d'échanges et de réflexion. Et cette année plus encore sans doute que par le passé, alors même que les collectivités vont devoir gérer de front la suppression de la taxe professionnelle et la réforme territoriale toujours en cours d'examen par le Parlement.

Axé sur le « nouveau paysage territorial et financier des communes et intercommunalités », ce 4^e carrefour devait en effet permettre à beaucoup d'y voir plus clair sur la manière dont, demain, ils devront apprendre à gérer autrement. Et notamment dans un cadre où communes et intercommunalités devront de

plus en plus travailler main dans la main, selon le vœu du législateur. « Le message est là : il faut dès aujourd'hui renforcer l'intercommunalité. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons, au Conseil général, mis en place nos Contrats de territoire. Car désormais, sur les équipements comme pour tout ce qui concerne les services à la population, l'intercommunalité doit être un vrai lieu d'échange et de débats, avec des décisions prises en commun, dans le dialogue », estime ainsi Pierre Maille, président du Conseil général du Finistère.

L'INTERCOMMUNALITÉ PLUS QU'AMAS NÉCESSAIRE

Cette nouvelle donne inquiète souvent, notamment les petites communes. Mais pour Jean-Paul Le Parrin, maire de Bréc, président de la communauté de communes du Pays Glazik et vice-président de l'AMF 29 en charge de l'intercommunalité, l'exclusion est plutôt posi-

tive. « Si l'on se place du point de vue du citoyen, on va dans le bon sens. Aujourd'hui, les habitants d'un territoire sont toujours en demande de plus de services, d'équipements. Face à cela, il est évident qu'ensemble, nous pourrions leur apporter des réponses plus satisfaisantes ! » Cer-

« MÊME SI LES ÉLUS DES COMMUNES SE SENTENT DÉPOSSÉDÉS DES DÉCISIONS DANS LEURS CONSEILS MUNICIPAUX, ILS SONT PRÉSENTS DANS LES INTERCOMMUNALITÉS, OÙ L'ON FONCTIONNE SUR LE MODE DU CONSENSUS ! »

tes, mais quand, dès lors, de l'autonomie de la commune ? « Elle reste inscrite dans la loi... Et même si les élus des communes se sentent dépossédés des décisions dans leurs conseils municipaux, ils sont présents dans les intercom-

munalités, où l'on fonctionne sur le mode du consensus ! »

Reste le nerf de la guerre : les recettes. Là encore, l'inquiétude prévaut, après la suppression de la taxe professionnelle, et dans un contexte où l'État n'a pas fait mystère du gel de ses dotations... « L'on peut s'attendre à ce que les ressources aillent vers les territoires les plus dynamiques, ce qui peut inquiéter dans les petites communes... Mais là encore, elles pourront s'appuyer sur les intercommunalités ! De plus en plus, les communes auront besoin les unes des autres. Pour répondre aux demandes toujours plus fortes de nos concitoyens, nous aurons besoin d'être plus cohérents dans les investissements... Nous ne pourrions pas nous permettre de gaspiller l'argent public ! », estime Jean-Paul Le Parrin.

EJ

Jean-René Joncour, président de l'association des maires du Finistère

« L'échelon communal est celui de la proximité »

La réforme territoriale en cours d'examen devant le Parlement va bouleverser la donne pour les collectivités, de même que la réforme de la taxe professionnelle. Quelles sont les principales craintes des élus ?

La mise en place des mesures financières pour 2011 pose problème. Au-delà de compenser, mais seulement en partie, le produit de la taxe professionnelle que nous touchons auparavant, communes et communautés vont disposer de nouvelles ressources auparavant touchées par le Département : la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti. Mais pour cela, il va falloir du temps : les abattements pratiqués par les différentes communes des communautés ne sont pas les mêmes que ceux du Conseil général ! Nous avons demandé le report de la date d'échéance, qui devait être repoussée à la fin octobre.

Cette nouvelle donne intervient aussi dans un contexte financier tendu...

Oui, et là aussi il y a une grande inquiétude. L'État nous a invités qu'il gèbe les dotations pour 2011... Ce qui signifie que nous aurons moins de marge pour investir !

On peut donc s'attendre à voir les communes et communautés revoir leurs projets à la baisse ?

Il est évident que dans un contexte où nous aurons moins de recettes, il



faudra sûrement charger nos maires de faire. Au lieu d'investir sur plusieurs gros chantiers en même temps, il faudra probablement se concentrer sur un dossier majeur par mandature.

Si les collectivités investissent moins, l'économie locale ne va-t-elle pas en pâtir ?

C'est effectivement le risque, dans la mesure où les collectivités locales sont à l'origine de 75 % des investissements sur le territoire. Nos interlocuteurs des travaux publics et de la voirie nous ont fait part de leurs craintes pour l'avenir : ils savent que c'est l'un des budgets sur lesquels il est le plus facile d'ajuster... D'ailleurs, certaines communes et communautés ont commencé à réduire leurs chantiers.

Lors de ce 4^e Carrefour, le thème d'un « nouvel équilibre » à trouver

entre communes et communautés sera aussi abordé. De quoi s'agit-il ?

Dans les mois et les années à venir, communes et communautés vont être de plus en plus incitées à travailler ensemble. Cela se fait déjà, mais le législateur veut aller à un plus grand rapprochement. Cela va créer des disparités, car certaines communautés sont déjà très intégrées, d'autres ont beaucoup plus de retard.

Cette nouvelle inclination signifie-t-elle la disparition, à terme, des communes ?

Non ! Même s'il est vrai qu'au fil du temps, les communautés vont de plus en plus prendre de nouvelles compétences. Cependant, l'échelon communal devra rester car il est celui de la proximité. On sait que le citoyen se retrouve aujourd'hui le mieux à l'échelon de sa commune, et il ne faut surtout pas le couper du pouvoir ?

Deux journées de débats et de rencontres

Jeudi 30 septembre :

- 9h 30-10h 45 : « Décryptage de la réforme territoriale » par Dominique Bruchet, spécialiste du sujet au sein de l'association des maires de France.
- 14 h : visite des stands (sur place ailleurs).
- 15 h 30 à 16 h 45 : « Communiquer à mi-mandat ». La conférence sera suivie à 17 h 30 de la remise officielle du Grand Prix du « meilleur journal communal ou intercommunal du Finistère ».

Vendredi 1^{er} octobre :

- 8 h 45 à 9 h 30 : Petit-déjeuner rencontre des femmes maires du Finistère.
- 9 h 30-11 h : « Communes et communautés, un nouvel équilibre à vivre », avec Pierre Maille, président du Conseil général du Finistère, Jean-Paul Le Parrin, président de la communauté de communes du Pays Glazik et vice-président de l'AMF 29 en charge de l'intercommunalité, ainsi que Philippe Laurent, président de la commission Finances de l'AMF et Françoise Gabré, présidente de l'AMF 35.
- 14 h : visite des stands et expositions.
- 15 h 30 à 16 h 30 : « Quelle stabilité financière pour les maires après la réforme », avec Yann Le Meur, Professeur associé à la faculté des Sciences économiques de Rennes 1 et expert auprès d'associations d'élus.

Et aussi :

- Plus de 80 exposants, représentants des acteurs économiques en lien avec les collectivités. Avec la nouveauté de l'année : un espace entièrement dédié au développement durable.
- Deux « points infos » supplémentaires en petite galerie : « Le financement des projets des élus locaux par l'Europe », le 30 à 14 h 30 ; « Actualités du droit immobilier », le 1^{er} octobre à 11 h 15.
- Une production artistique de la Compagnie Marmoutier accompagnera les temps forts du congrès, via des interventions musicales théâtrales.

Plus de renseignements et inscriptions sur www.amf29.org



ouest
france

Le carrefour des communes à Brest



de verduca photographier

À Brest, le Quartz va accueillir les 30 septembre et 1^{er} octobre 2010 le Carrefour des communes. Pour les maires du Finistère, comme Marie-Thérèse Lancien élue de Commana (à gauche), c'est l'occasion de réfléchir à toutes les facettes de leur mandat. Sur cette photo, en discussion avec Marie-Thérèse Lancien, Annick Wusteel présente Solenn Le Gallou, sa remplaçante comme principale du collège François-Minac'h.

« Une association apolitique et pluraliste »

Jean-René Joncour, maire de Coray, est président de l'association des maires du département.

Vous présidez l'association des maires du Finistère depuis deux ans. Quel est son rôle ?

L'ancêtre de cette association est l'Union amicale des maires du Finistère, créée en 1948. L'association des maires, que je préside encore pour quatre ans, est apolitique et pluraliste. Elle est composée de 23 administrateurs tous bénévoles et de neuf vice-présidents qui ont tous une mission particulière. Toutes les communes y adhèrent ainsi que 24 des 26 communautés de communes du département (1). Nous avons été le premier département à organiser une rencontre des élus sous cette forme de carrefour, tous les deux ans. C'est la troisième édition.

Vous êtes maire de Coray depuis 1989 et président de la communauté de communes de Haute Cornouaille. Qu'est-ce qui a changé dans la fonction de maire durant toutes ces années ?

Quand j'ai débuté, les services de l'État géraient une partie des personnels. Aujourd'hui, nous en avons la responsabilité complète, ce qui se ressent, surtout dans les petites communes. Les responsabilités sont de plus en plus grandes et les directives et la réglementation aussi.

Quelles sont vos relations avec les administrés ?

Je crois que les gens, lorsqu'ils ont un souci, viennent facilement voir le maire. Il y a de la compréhension, de la proximité, qui font que beaucoup de choses s'arrangent à l'amiable. Mais il y a aussi beaucoup de procédures notamment avec l'urbanisme. C'est pourquoi, l'association est là pour donner des notions juridiques aux petites communes qui n'ont pas forcément les dispositifs nécessaires pour y répondre.

Le thème retenu pour ce carrefour est celui des finances locales. Un débat d'actualité avec celui sur la réforme territoriale en cours.

Ça va changer les choses en 2014. Notamment le rapport entre la commune et la communauté de communes. Ce qui n'est pas sans poser des questions. Certains maires voient que des sujets valorisants au niveau d'une commune seront désormais traités au niveau de la communauté de communes. Et puis il y a les interrogations sur les financements à venir et sur, demain, la gestion du budget communal.

Vous organisez aussi un temps fort sur le thème de la communication et la remise d'un trophée du meilleur journal communal ou communautaire.

On arrivera à mi-mandat pour les équipes municipales. L'occasion d'un



Jean-René Joncour.

premier bilan de l'action menée. A l'heure actuelle, il faut que les administrés soient au courant des projets menés, mais pas dans le domaine de l'effet d'annonce, plutôt dans les projets qui s'inscrivent dans la durée.

(1) Le département compte 283 communes et 26 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale).

**30 SEPTEMBRE
1^{er} OCTOBRE 2010**

LE QUARTZ BREST

INSCRIPTION
Gratuite mais obligatoire :
bulletin d'inscription
sur www.amf29.asso.fr

CARREFOUR DES COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU FINISTÈRE

Organisé par :

AMF
Association des Maires
du Finistère

en partenariat avec :

Être maire aujourd'hui, c'est quoi ?

Huit élus de sensibilité différente, à la tête de grosse ou de petite communes livrent leur regard sur leur fonction.

Didier Goubil, Poullaouen.

« Avant mon élection, je pensais que le maire gérait tout : les routes, les permis de construire... Mais ce sont les compétences des adjoints.

Le maire est surtout chargé des relations avec l'État et les administrés, il reçoit les gens et se déplace à toute heure... même pour les conflits conjugaux ou le tapage nocturne.

Le maire de proximité a remplacé les prêtres : il faudrait peut-être installer un canapé dans mon bureau, comme chez les pays. »



Agnès Le Brun, Morlaix.

« Être maire, c'est fonder son action sur des relations de confiance établies avec l'ensemble de la population de sa cité. De la plus simple des demandes aux dossiers les plus complexes, le maire est avant tout le relais entre la notion de service public et le quotidien des administrés.

Être maire, c'est travailler, jour après jour, pour ses concitoyens et être proche d'eux. Être maire, c'est travailler dans le présent pour préparer l'avenir. »



Bernard Poignant, Quimper.

« Dans son quotidien, le maire doit rendre des services à la population. Il doit aussi aimer la ville où il exerce ce mandat. Mais aujourd'hui, le maire est projeté à l'extérieur de sa commune. Il peut être président de la communauté, s'occuper du schéma de cohérence territoriale, de la coopération sanitaire, du pays. Il travaille avec d'autres maires. Un de ses rôles est alors de créer le climat de confiance indispensable pour que tous ces acteurs travaillent pour ensemble. »



Isabelle Biseau, Pont-Aven.

« Il faut d'une part : gérer le quotidien en faisant face à l'urgence, aux interpellations et aux soucis des citoyens, et d'autre part préparer l'avenir, en ayant une vision à long terme sur nos espaces, nos équipements, nos activités. Être maire aujourd'hui est pourtant bien différent d'hier, car les communautés de communes ont pris beaucoup d'ampleur, et demandant un investissement en temps considérable. Il nous faut à présent avoir une vision élargie du territoire et penser ensemble. »



Philippe Paul, Douarnenez.

« Être maire, c'est une tâche passionnante, mais il faut beaucoup donner. C'est un travail de tous les jours sur le terrain, avec une grande part d'administratif, de gestion. Plus largement, il s'agit de construire la Ville de demain, en la dotant des infrastructures nécessaires à son développement et au bien vivre ensemble de ses habitants.

Je dois agir sur l'attractivité de ma ville et surtout du centre-ville, m'efforcer d'attirer de nouvelles familles et activités. »



François Cuillandre, Brest.

« Il existe un tronc commun à tous les maires : suivre, au jour le jour, la vie de leur commune et de leurs habitants. Mais dans une grande ville, il y a des particularités. Il faut aussi trouver la bonne articulation entre les services municipaux et les élus, ce qui n'est pas toujours simple. La ville centre a aussi une responsabilité vis-à-vis du territoire et des communes qui l'entourent.

Et le maire endosse une fonction supplémentaire, essentielle, celle d'ambassadeur. »



Guy Cabioch, Île-de-Batz.

« La fonction (et non le métier) nécessite une polyvalence de tous les instants. S'adapter à toutes les situations en tenant compte de la légalité et de ses obligations. Un maire doit savoir parfois dire non. Son quotidien doit être guidé par celui des administrés. Un maire doit être à même d'envisager l'avenir de sa commune par son inspiration. Et il aura réussi si ses administrés ont confiance en lui. Cette confiance ne peut s'acquérir qu'en étant à leur écoute, avec une grande franchise. »



Guy Colin, Brélès.

« Être maire dans une petite commune rurale comme Brélès exige énormément de présence auprès des habitants, des associations pour répondre à leurs demandes. Mais être maire, c'est aussi penser à l'avenir de la commune, investir pour la développer. Pour cela, il faut travailler en équipe. Avec ses adjoints, ses conseillers, et aussi les services de l'État ou du conseil général. Il faut avoir des idées, et trouver les personnes compétentes pour les mettre en place. »



LES VILLAS DU HAUT MESNOS

PRÉMIEREMENT

5%

À LA DÉDUCTION

À LA DÉDUCTION

Finances Communes

efi energie

espacil

HABITER OU INVESTIR À BREST

DERNIÈRES SEMAINES*

POUR BÉNÉFICIER DES AVANTAGES FINANCIERS OFFERTS PAR L'ÉTAT

* à signer avant le 30/12/2010

<p style="text-align: center;">Acquérir sa première résidence principale</p> <p style="text-align: center;">Votre appartement 3 pièces à partir de 116 091€</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TVA réduite à 5,5% ▪ Prêt à taux 0% avec le prêt Pass Foncier* 	<p style="text-align: center;">Investir</p> <p style="text-align: center;">à partir de 95 500€</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction d'impôt jusqu'à 35 335€ sur 15 ans avec le dispositif Scellier*
--	--

www.espacil.com

02 98 43 55 92

43 A, RUE BRANDA • 29200 BREST



4

Carrefour des communes

Ouest-France
Jeudi 23 septembre 2011 5

« Maire, ce n'est pas un métier mais c'est beaucoup de travail »



Ancienne animatrice en insertion, Marie-Thérèse Lancelin est maire de Commana depuis mars 2008. Selon elle, la fonction exige « travail, modestie et diplomatie ».

Portrait
Marie-Thérèse Lancelin, 67 ans, est une maire de Commana en 2008, après sept années comme conseillère d'opposition.

Maire sans déjante
« Sous le nom de Roch' Travail, dans les fermes des Monts d'Arée, la maison de Commana (1 071 habitants) a été prise de nouveau par le feu. Elle a été brûlée, entre autres, une agence postale est installée, un magasin, et le petit commerce de mairie. Marie-Thérèse Lancelin a écrit avec ses élus sur une liste d'intérêt commun, sans déjante, j'ai écrit, je ne fais pas de politique. De toute façon, je ne réussis pas là... »

« Les gens de son époque ont toujours bien le souvenir d'un maire de gauche du nom de Stéphan. C'est un grand... Nous avons été élus sur la liste d'un projet... C'est de la simple gestion, mais de la faire bien, dans un cadre budgétaire, sans l'arrangement de la place du Champ-de-Franc. Des chantiers... indigestes... au sein du conseil. Ce qui compte, c'est de faire durer les choses en prenant en compte nos moyens... »

Chief d'équipe dynamique
Ces projets, notamment, sont « brisés », prévient son adjoint Jean-François. Avec son équipe... Notre budget de fonctionnement est de 300 000 €, dont 250 000 € rien qu'en titre des salaires et charges salariales de nos douze agents... Une fois déduits tous les charges compressibles, il nous en reste à 3 % la partie « équilibre » du budget communal.

« Pour autant, le maire et ses quinze adjoints ont passé à la barre, chaque soir, dans la salle des délibérations. Ça mène, la mairie les écoute, à leur de cette manière portée l'un d'eux... Alain T. se vint plus vers à ma tête... On parle, en fait, de la vitesse... en « quitte »... les citoyens dans la construction... que l'on veut sécuriser... de l'opportunité d'y réduire la vitesse à 30 km/h. Mais, aussi, de la prise en compte, de l'investissement, du matériel... de la gestion du personnel... le municipal, de l'équilibre fiscal... à l'année, etc. Ça est ouïe... »

Anticommunisme efficace
Et communisme, la même histoire. Elle est...



Début avril, le maire et ses douze adjoints travaillent en réunion de bureau. Ils discutent les points à régler comme les gros projets, et préparent le prochain conseil municipal. À Commana, les quinze élus travaillent en dur pour assurer le bon fonctionnement de la commune.

« Les autres... (démographiques, culturelles, patrimoniales (religieuses), sportives). Elle anime les entreprises de la zone industrielle de Ty-Douar... « route verte ». Ensuite le village, en village, se trouve les bâtiments communaux dans l'autonomie et du regard. Des locaux, utiles, l'absence de logement en particulier dans la saison d'été de la commune... »

« Maire, ce n'est pas un métier. Mais, c'est beaucoup de travail, il faut avoir une ligne de conduite et s'adapter en permanence... Commane à partir de l'annonce des terres de Mont d'Arée au printemps. On se la venait d'un belvédère avant 1980, contre la rivière. Mais elle préfère occuper « l'ensemble des terres disponibles de montagne... »



La signature municipale de l'ancien administrateur se fait en compagnie de Marie-Thérèse Lancelin, secrétaire générale, et de Marie-Thérèse Lancelin, secrétaire générale.



4 000 habitants, 2 000 de terres, à 15 km de Lamballe, 25 km de Morlaix et 50 km de Brest. Commana est une commune dans les monts d'Arée (23 exploitations agricoles). Une structure qui se fait en volume, le long des 37 km de zones communales et rurales...

40 % des maires finistériens sont retraités

283 communes et 29 EPCI
Le Finistère compte 313 communes et 29 établissements publics de coopération intercommunales (EPCI). Actuellement 38 des communes finistériennes (le Commanes Commanes, par exemple, comptent 40), s'agissent d'être... (Suite par le page de Morlaix) ou encore un autre conseil municipal élu. À ce jour, 40 % des maires de ces 313 communes sont des retraités.

La moitié est encore progresser
En 2008, 44 des 283 maires du département étaient des femmes. Elles sont aujourd'hui 45, à la suite de Yannick, en 2010, à Plogonec, de Stéphane Le Hénaux, élu à Morlaix et à Brest, de Jean-Louis, depuis 10 ans... (Suite par la page de Morlaix) ou encore un autre conseil municipal élu. À ce jour, 40 % des maires de ces 313 communes sont des retraités.

Principalement retraités
La fonction de maire est un travail, donc du temps. Une grande partie des maires finistériens (113 sur 283, 40 %) sont retraités. Les agriculteurs occupent la 2^e position (34) devant les enseignants (18) et les techniciens agricoles (16), ou encore les cadres (12).

Les jeunes maires ont leurs limites
Également en progression, le nombre de jeunes maires de moins de 40 ans est en hausse. « Ça arrive à être le plus de jeunes maires en France pas de la commune. La 4^e CMU de Finistère l'a été pendant pas à Lorient, début 2011... »



À quelques jours de la rentrée, Marie-Thérèse Lancelin invite à son tour ses collègues à se préparer au travail... 130 pages d'ouvrages...

SAFI

Quand vos choix engagent l'avenir...
www.safi29.fr

La SAFI vous donne rendez-vous sur son STAND M20 et vous invite à découvrir son film de présentation

Béatrice Mérand dirige 1 700 agents

Proche collaboratrice du maire, à Quimper, la directrice générale des services est le lien entre le politique et l'administratif.

« Mon quotidien reflète les différentes facettes de la fonction. Je suis tout d'abord une proche collaboratrice du maire. La relation de confiance est indispensable. J'assure le lien entre le projet politique et sa mise en œuvre administrative. Nous préparons et nous mettons en œuvre la décision politique. Pour cela, il faut mobiliser les cadres de la maison. Des projets impossibles à réaliser ? On est là pour les rendre possibles. Il faut être inventif, innovant. C'est un aspect passionnant du métier.

Les mairies sont souvent de gros employeurs. À Quimper, entre la ville, la communauté et le centre communal d'action sociale, nous comptons 1 700 agents. Autant dire que nous avons une fonction importante de manager. À moi, avec l'équipe de direction (6 personnes) à veiller à ce que les services travaillent bien ensemble autour d'un projet. Dans ce cadre, avec la directrice des ressources humaines, la journée est rythmée par des réunions de services, des rencontres. Cet après-midi, j'assiste à une réunion à la préfecture. C'est un des aspects de mon métier, le travail avec les différents partenaires et les autres collectivités. Je n'oublie pas non plus une fonction de représentation. De plus, en tant que jeune femme, il arrive que je sois appelée à témoigner



Béatrice Mérand.

sur la féminisation de la fonction.

À Quimper, l'administration de la ville et de la communauté de communes est commune. Cela réclame donc d'être organisée : je suis très méthodique. C'est indispensable pour ne pas se laisser déborder par les problèmes qui surgissent au quotidien. Malgré cet emploi du temps chargé, je veille à préserver ma vie privée. Je pense que c'est un élément indispensable pour garder un équilibre personnel. »

Jean-Pierre LE CARROU.

Le CDG 29, le partenaire RH des collectivités du Finistère

Accompagnement de l'élu-employeur
au quotidien :

- Droit du travail et de la fonction publique
- Carrières
- Recrutement
- Organisation des services
- Prévention des risques
- Dialogue social
- Formation des élus
- ...

Centre de Gestion du Finistère

7 Boulevard du Finistère - 29336 Quimper Cedex
Tél : 02.98.64.11.30 - Fax : 02.98.64.11.59

Retrouvez
les agents
du CDG 29
sur le stand
C9

cdg²⁹
Au cœur de l'emploi public local
Laborien et d'humanité

Site internet : www.cdg29.fr ■ Email : cdg29@cdg29.fr



Secrétaire de mairie, un métier de l'ombre

Véritable bras droit administratif du maire, Béatrice Berthou n'exerce pas sous les feux des projecteurs, à Plouider.

Aux oubliettes l'image du secrétaire de mairie assis derrière le guichet, accueillant tout sourire les plaintes des administrés et remplissant les fiches d'état civil de prénoms plus ou moins farfelus ! « Il y a plein d'autres choses derrière ! »

À Plouider, une petite commune du nord-Finistère comptant 2 000 habitants à quelques encablures de Lesneven, Béatrice Berthou exerce au poste de secrétaire de mairie depuis 1987.

Gestion du personnel, suivi des factures et des emprunts, préparation des conseils municipaux, rédactions administratives...

Le poste réclame de multiples compétences, autant au niveau budgétaire qu'économique, qu'en passant par les notions d'urbanisme ou encore du secteur social. Béatrice Berthou, une licence Administration économie et sociale (AES) et différents concours de la fonction publique en poche, se présente elle-même comme « une généraliste ».

Cette secrétaire de mairie ne connaît pas de journée type. « On doit tout le temps faire face à l'imprévu », martèle-t-elle. Un événement social ou climatique et son emploi du temps s'en retrouve bouleversé. C'est peut-être bien cette inconnue qui fait que Béatrice affectionne son quotidien

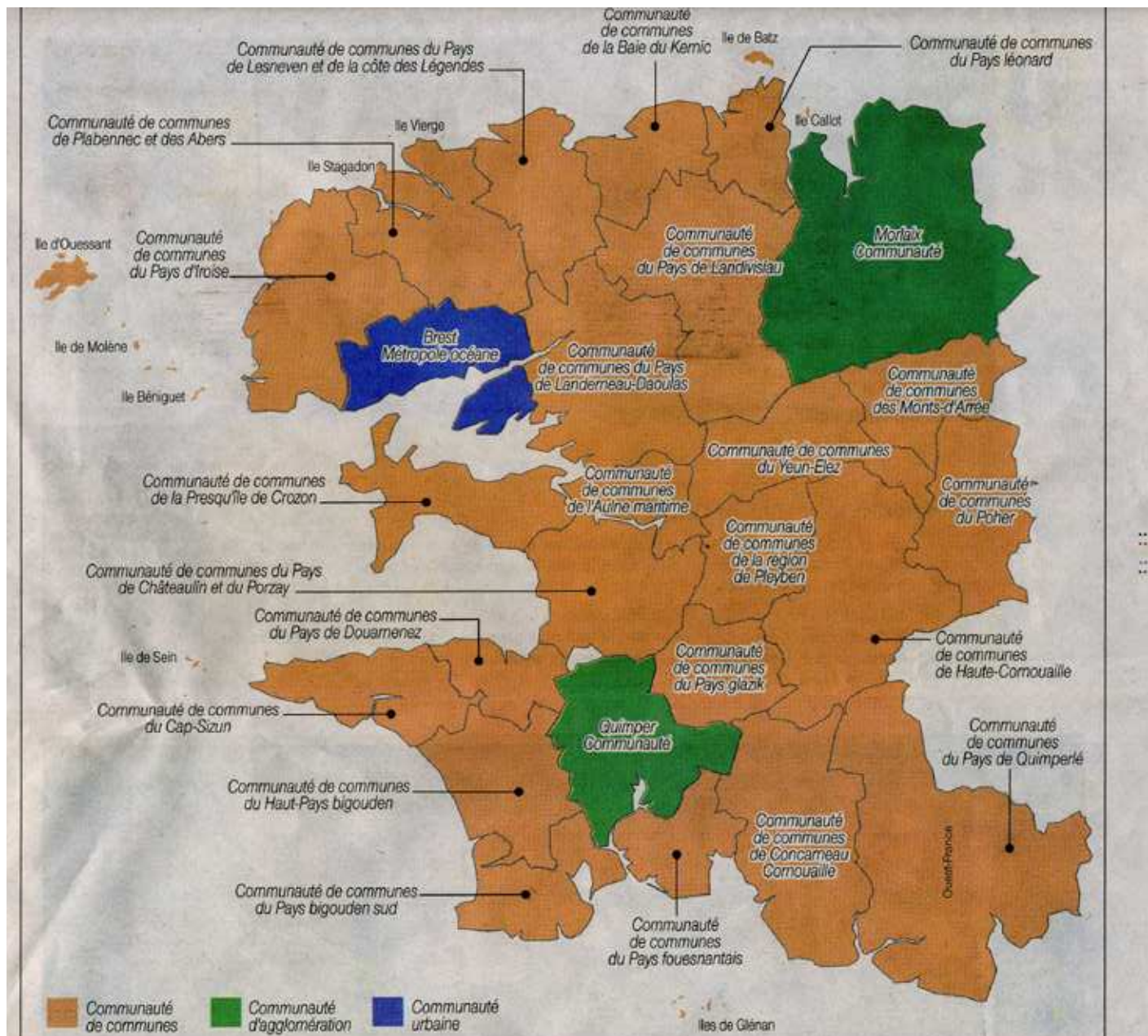


Béatrice Berthou.

professionnel. « Je fais un métier intéressant car diversifié. Nous sommes au plus près du quotidien des gens en apportant du service à la population. »

« Je ne suis pas décisionnaire. J'apporte un conseil technique. » Ses opinions politiques et personnelles, quand elle exerce, Béatrice Berthou les laisse de côté. « On applique les décisions du conseil municipal. On est là pour faire avancer et vivre une commune. »

Rémi LE LEZ.





Jeudi 30 septembre et vendredi 1^{er} octobre, Brest accueille le 3^e Carrefour des communes et communautés de communes du Finistère. Thème retenu, cette année, par l'Association des maires du Finistère (AMF 29) : les finances locales.

Un sujet d'actualité, en écho au débat sur la réforme territoriale en cours. Bientôt, celle-ci bouleversera finances et compétences des communes et Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

D'où la question posée aujourd'hui aux élus locaux : comment mettre en place et gérer une politique locale, à la suite de cette période de réformes ? Jeudi matin, une conférence d'ouverture entre dans le vif du sujet : « Décryptage de la réforme territoriale, la nouvelle architecture des

collectivités ».

Dans l'après-midi, 2^e conférence, sur le thème « Communiquer à mi-mandat ». À 17 h 30, le grand prix du « Meilleur journal communal ou communautaire du Finistère », organisé par l'AMF 29, sera remis.

Vendredi matin, 3^e conférence : « Communes et communautés, un nouvel équilibre à vivre ». L'après-midi, une dernière : « Quelle lisibilité financière pour les maires après la réforme ? » Il est question, cette fois, de la taxe professionnelle et des dotations de l'État...

Pendant ces deux jours, un espace de 1 000 m² accueille 86 exposants dans les secteurs d'activités intéressant collectivités et acteurs de la vie publique (aménagement urbain, conseils et services, mobiliers

scolaires et culturels, tourisme et loisirs, environnement et espaces verts, action sociale et santé, ministères et administration, travaux publics).

Jeudi et vendredi, la compagnie Marmouziec ponctue les temps forts du congrès, de trois interventions musicales théâtralisées. Autres moments importants : l'accueil des conseils municipaux jeunes et le petit-déjeuner des femmes maires, vendredi.

Jeudi 30 septembre et vendredi 1^{er} octobre, Carrefour des communes et communautés de communes du Finistère, au Quartz Congrès de Brest, Association des maires du Finistère, 1, rue Parmentier, Brest, renseignements : tél. 02 98 33 88 70, par courriel (amf29@wanadoo.fr) ou sur le site (www.amf29.asso.fr).



Christian Estrosi à Lorient

Le ministre de l'Industrie se rendra, lundi 27 septembre, à la société Alliaura, constructeur de bateaux de plaisance d'exception à Lanester (Morbihan). Puis sur le site de la DCNS pour annoncer l'installation du comité stratégique de la filière navale. Ce comité fait suite aux États généraux de l'industrie dont les conclusions ont mis en évidence l'enjeu majeur de compétitivité lié au renforcement de la structuration des filières industrielles françaises.

Le patron de PSA à Rennes

Jeudi 7 octobre, Philippe Varin, président du directoire du groupe PSA, se rendra dans l'usine de Rennes-La Janais. Il y présentera la nouvelle Peugeot 508 fabriquée sur le site depuis avril. Le modèle sera présenté au Mondial de l'auto. Commercialisation prévue début 2011.

Navettes pour la Route du Rhum au Cap Fréhel

50 000 personnes sont attendues au Cap Fréhel le 31 octobre pour le départ de la Route du Rhum ! Pour éviter les embouteillages monstres et surtout préserver le site, le conseil général des Côtes-d'Armor prépare un imposant dispositif de navettes qui transporteront le public entre des parkings relais et la pointe du Cap.

Le carrefour des communes à Brest

Les maires finistériens se retrouveront à Brest les 30 septembre et 1^{er} octobre pour leur traditionnel carrefour des communes, organisé tous les deux ans. Au programme cette année, les finances locales. Le Finistère compte 283 maires, dont 45 femmes. Moyenne d'âge : 58 ans.

L'Odet rouvert à la pêche

C'est la bonne idée des commerçants de Quimper. Les Vitrines de Quimper travaillent sur l'organisation de quatre jours d'animations, du 2 au 5 juin 2011, autour de la pêche. L'idée ? Rouvrir la pêche dans l'Odet, le cours d'eau qui traverse la ville de Quimper. Une pêche écolo, où les poissons seront relâchés une fois capturés.

La pêche à la coquille le 18

L'ouverture de la pêche à la coquille Saint-Jacques sur le gisement classé de la baie de Saint-Brieuc se fera le 18 octobre. Avec des rendements avoisinant la tonne, ce gisement est le plus productif de France. Les gisements secondaires du large et du Nerput ouvrent, quant à eux, le 4 octobre. Une pêche strictement réglementée pour mieux préserver la ressource.

Loi littoral. Le ras-le-bol d'un « petit » maire

Primelin, 740 habitants, trois villages, 39 hameaux, dix enfants dans l'école et zéro permis de construire ! La faute à une application stricte de la loi littoral pour le maire. Un thème débattu lors du Carrefour des communes (*).

Alain Donnart, maire de Primelin depuis 2001, devant la carte tachetée de carrés bleus pointant les hameaux.



« Aujourd'hui, je ne vois aucun avenir à la commune. On nous parle depuis longtemps de réserve d'Indiens eh bien, nous y sommes ». Entre colère et fatalisme, Alain Donnart n'a pu s'empêcher, une nouvelle fois, de pousser une gueulante l'autre jour en conseil municipal. Il venait de recevoir, des mains d'employés de la Direction des territoires (préfecture), la cartographie de « mise en comptabilité des POS littoraux anciens avec la loi ». « En clair, on ne peut plus rien faire, tempête le maire. Il y a cinquante ans les communes de la pointe du Cap-Sizun étaient parmi les plus riches. L'économie reposait sur la pêche, l'agriculture, les marins du commerce et ceux de la Royale. Ces quatre piliers ont disparu. Le tourisme est aléatoire quand on voit que l'on a du mal à boucler le budget du syndi-

cat de la Pointe du Raz. Il ne reste que le bâtiment que l'on est en train d'asphyxier ».

Une loi nécessaire mais mal appliquée ?

Alain Donnart se sent impuissant. « Primelin était la première commune du Cap à se doter d'un plan d'occupation des sols, en 1989. Il a été revu en 2001. Nous avons prévu quelques terrains constructibles autour des hameaux. La loi littoral est nécessaire. Tout le littoral est protégé ». Le litige est venu de la notion de hameau et de village. La construction autour des premiers est quasi impossible et plus facile autour des seconds. « À la montagne, ils ont réussi à étendre la notion de village aux hameaux et ont pu se développer, constate Alain Donnart. Ici, nous n'avons

que des hameaux intouchables ». Du coup, plusieurs dizaines de terrains constructibles dans le POS de 2001 sont inconstructibles aux yeux de la loi littoral. C'est ce strict contrôle de légalité qu'ont effectué les agents de l'État. Au maire de s'en accommoder. « J'ai un potentiel de 13 permis refusés, dit le maire. Il ne me reste qu'une dizaine de terrains autour du bourg ». Les terrains de famille autour des hameaux sont promis à la friche.

« Je le vis très mal »

« Je pourrais signer les permis au titre du POS, mais je sais que l'avis de l'administration sera défavorable, dit-il. C'est la voie directe vers le contentieux avec les particuliers. Je ne veux pas prendre le risque de faire payer la commune. Évidemment, la population ne comprend

pas cette position. Je le vis très mal car je suis maire pour faire vivre la commune. Notre signature ne vaut plus rien. Il reste dix enfants à l'école publique du bourg. Elle sera fermée l'an prochain ». Vaille que vaille, Alain Donnart tente de trouver des pistes pour sa commune: un lotissement de cinq lots est en chantier au bourg, le presbytère acheté et transformé en gîte d'étape va abriter 18 lits.

« La loi littoral avait pour vocation d'aménager, protéger et valoriser. Main on n'a retenu que la notion de protection », regrette le maire.

Ronan Larvor

** Le Carrefour des communes et communautés de communes du Finistère a lieu au Quartz à Brest, jeudi et vendredi.*

Le Télégramme

Communes. Un carrefour et beaucoup de virages

Le Carrefour des communes du Finistère porte bien son nom. La quatrième édition, au Quartz de Brest, survient à la croisée des chemins. Avec visibilité réduite sur quelques tournants.



Le paysage territorial et financier des collectivités locales, avec réformes en série, est en plein bouleversement. De quoi inquiéter les mairies.

Le Carrefour des communes a fait des petits. L'initiative lancée dans le Finistère, il y a huit ans, a inspiré d'autres départements où communes et communautés de communes ont, à leur tour, institué ce rendez-vous. Une rencontre qui, cette année, s'inscrit en plein bouleversement du paysage territorial et financier des collectivités locales, avec réformes en série et des inquiétudes à la clef.

« On est dans le flou »

« C'est vrai qu'on manque de visibilité et que cela entraîne forcément des inquiétudes chez les élus », observe Jean-René Joncour, maire de Coray et président de l'associa-

tion des maires du Finistère qui organise ce carrefour. « Avec la disparition de la taxe professionnelle, avec l'annonce du gel des dotations d'État en 2011, avec les incertitudes qui pèsent sur la participation du département à nos investissements, on est dans le flou. Et au sein de notre association, quelle que soit la tendance, on souhaiterait un toilettage complet de la fiscalité pour qu'on réussisse vraiment à s'y retrouver ».

La réforme des collectivités locales contribue au flou institutionnel car si, selon lui, « les rapports entre communes et communautés de communes dégagent un consensus », il n'en va pas de même du

positionnement entre régions et départements. « Que va-t-il se passer, s'interroge Jean-René Joncour. Comment vont se répartir les compétences futures entre ces collectivités et quelles incidences sur nos budgets vont avoir les gros soucis financiers des départements ? Beaucoup de questions se posent, y compris le futur changement de mode électoral municipal qui prévoit de descendre le scrutin de liste jusqu'aux communes de 500 habitants. Ça ne va pas être simple ! ».

Pierre Maille :

30 millions à économiser

Les soucis des départements seront

évoqués en direct par Pierre Maille, le président du conseil général du Finistère, qui interviendra durant ce carrefour. Et des soucis, il en a : « C'est la première fois, dit-il, que nous devons construire un budget avec des recettes inférieures à celles de l'année précédente. Avec le poids croissant du secteur social, avec la réforme fiscale et la disparition de la taxe professionnelle ou encore la chute de nos recettes de droits de mutation, liée à la crise immobilière, il nous faut réaliser environ 30 millions d'euros d'économies cette année. Cela aura forcément une incidence à l'échelon communal mais le coefficient de solidarité départemental que nous avons mis en place permet d'épargner les zones les moins bien loties du département. Notre soutien aux communes n'est plus uniforme mais modulé en fonction de nombreux critères. C'est ce que nous sommes allés expliquer au cours de quatre réunions organisées dans le département ».

Et c'est ce qu'il viendra redire à des élus locaux parfois un peu déboussolés par les nombreux bouleversements du paysage financier et territorial du pays.

René Perez

> Pratique

« Carrefour des communes et communautés de communes du Finistère », demain et vendredi au Quartz de Brest. Inscription obligatoire mais gratuite.

30 SEPTEMBRE
1^{er} OCTOBRE 2010
LE QUARTZ DRETT

4^e ANNÉE

**CARREFOUR
DES COMMUNES
ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
DU FINISTÈRE**

INSCRIPTION
Gratuite mais
obligatoire
à partir du 15/09/10
www.40475.ouest.fr

Scier breton : reprise en douceur



estriel du Conseil régional des notaires, le de cinq ans demeurent stables. Ceux des logements neufs, permet-
augmenté. Les prix des logements de plus tant de bénéficier des avantages de la loi Scellier, flambent.

Page 7

Depenses de santé : Nouveau tour de vis

15 000 Espagnols vendangent en France

De plus en plus d'Espagnols passent la frontière, le temps des vendanges. Ils sont actuellement environ 15 000 dans le Sud-Ouest. Rencontre avec la trentaine d'Andalous qui travaillent chez un vigneron des Corbières, au domaine de La Baronne, dans l'Aude.

En dernière page



Corinne Fourmy

La balle à sanglier avait fini sa course dans le lit !

Page 5

Finistère

Paris à trois heures de TGV : c'est compromis

Page 9

Le Drennec. - Le Got Industrie en redressement

Page 8

Le Télégramme

Carrefour des communes. des débats et des enjeux

L'association des maires et présidents d'ECPI du Finistère organise son quatrième Carrefour des communes, aujourd'hui et demain, au Quartz. Cet événement s'adresse à tous les élus, personnels administratifs, cadres territoriaux et autres partenaires des collectivités. Des experts reconnus répondront à toutes leurs interrogations, les thèmes phares cette année étant les réformes territoriale et financière. Thèmes qui s'inscrivent dans le contexte de la suppression toute récente de la taxe professionnelle.

Nouvel équilibre entre les collectivités

Pour cette fin de mandature, les enjeux s'annoncent capitaux et tous les élus locaux seront conduits à prendre des décisions importantes pour l'avenir des territoires. Une séance plénière d'ouverture sur les avancées de la réforme et l'impact des principales dispositions sur la région lancera les travaux de ce car-

refour. Les élus débattront ensuite du nouvel équilibre à vivre entre communes et communautés, avant qu'un décryptage du nouveau système fiscal local ne soit assuré.

Un lieu d'échanges

À noter que, comme de coutume, la communication publique sera à l'honneur, en amont, avec la remise des trophées du meilleur journal communal ou communautaire (aujourd'hui, à 17 h 30). Ce carrefour se voulant par ailleurs aussi pédagogique que convivial, il sera ponctué de respirations artistiques théâtrales. Au menu également : des conférences, stands, points infos et animations destinées à favoriser les échanges. Quelque 83 exposants seront répartis sur 1.000 m².

> Pratique

*Aujourd'hui et demain
au Quartz. Inscriptions
gratuites mais obligatoires.
Tél. 02.98.33.88.70.*

Le Télégramme

Loi littoral. La jurisprudence a rectifié la vision finistérienne

À la suite du coup de gueule d'Alain Donnart, maire de Primelin, contre l'application qu'il juge trop restrictive de la loi littoral (Le Télégramme de mardi), Jacques Witkowski, secrétaire général de la préfecture, apporte des précisions.

« La loi littoral n'a pas changé depuis son adoption (en 1986), dit-il. Mais à partir de 2007-2008, la jurisprudence a éclairé sa lecture car la loi n'apportait pas certaines précisions, ce qui laissait une marge de manœuvre pour l'urbanisation. Dans le Finistère, des notions que l'on pensait assurées ont été démenties par ces jurisprudences. Nous avons ici une urbanisation dispersée à base de hameaux. Or, la loi prévoit une occupation de l'espace centrée. Dans le Finistère, nous avons une vision du hameau qui ne correspondait pas à sa définition juridique. Le juge a estimé que le hameau pouvait être densi-

fié, pas étendu. Nous avons mis, ensuite, en place la méthode la plus intelligente et participative possible avec les élus. Nous avons réalisé en 2009 une cartographie qui dessine pour les zones à urbaniser les terrains conformes, les terrains à discussion et les terrains non conformes à la loi. Elle a été soumise à chaque maire du littoral. L'urbanisme est dans les mains des maires. Depuis le début de l'année, il y a eu 7.762 actes d'urbanisme déposés dans le département. Seuls 41 ont fait l'objet d'une demande de retrait de la part des services de l'État. Aucun cas ne concerne Primelin où la situation n'est pas plus figée qu'ailleurs. Il y a des cas compliqués que l'on essaie de régler avec le maximum de réalisme tout en respectant la loi ».

Ronan Larvor

PONT DE TÉRÉNEZ. UNE DÉVIATION DU 11 AU 15 OCTOBRE

Dans le cadre des travaux du raccordement du nouveau pont de Térénez à la D 791, une déviation va être mise en place entre Le Faou et Tal-ar-Groas (commune de Crozon) du 11 au 15 octobre prochains. Durant cette période, les automobilistes souhaitant rallier Brest et la presqu'île sont invités à passer par Châteaulin, où ils pourront rattraper la RN 165. Le service « pont de Térénez » du conseil général se tient à la disposition des usagers (tél. 02.98.76.61.60). Pour rappel, la mise en service du nouveau pont est programmée pour le printemps prochain, une fois achevés les travaux de superstructures (garde-corps, glissières, etc.) et de finition.



Les maires du département à Brest

Ce jeudi et vendredi, 2 000 élus sont attendus. Au cœur des débats, le nouveau paysage territorial et financier.

283 maires finistériens

Le Finistère compte 283 communes, 26 communautés de communes, d'agglomérations (Quimper et Morlaix) et une communauté urbaine (Brest Métropole océane). Les maires, en majorité des retraités, ont une moyenne d'âge de 58 ans. Dans le département, 45 mairies sont tenues par des femmes.

4^{es} rencontres

Depuis 2003, l'Association des maires du Finistère, présidée par Jean-René Joncour, maire de Coray, organise tous les deux ans une rencontre des maires et présidents de communautés de communes. Une initiative finistérienne qui a depuis été reprise dans de nombreux départements. C'est aussi l'occasion pour l'assemblée des maires de tenir son assemblée générale. L'association finistérienne regroupe 282 des 283 communes et 24 des 26 communautés de communes. Elle a été fondée en 1946.

Un nouveau paysage

Les communes et communautés de communes sont actuellement confrontées à deux réformes : la disparition de la taxe professionnelle (et le gel sur trois ans des dotations aux collectivités locales annoncé hier



Jean-René Joncour, président de l'Association des maires du Finistère.

et la réforme territoriale. Au cœur des débats pendant deux jours : comment gérer une politique locale au terme de ces deux changements majeurs ? A mi-mandat, les maires sont également soucieux de leur communication. Un prix du meilleur journal communal sera décerné. Les élus accueilleront également le préfet et le président du conseil général, Pierre Maille.

4^e carrefour des communes ce jeudi 30 septembre et vendredi 1^{er} octobre au Quartz à Brest. Renseignements sur www.amf29.asso.fr



info MAIRES

Association des Maires du Finistère

La vie de l'association

Clin d'œil

Brest accueille son 4^e «Carrefour des Communes» : échanges avec François CUILLANDRE, maire et président de Brest métropole océane



● **Principal pôle économique de la pointe Bretagne. L'agglomération brestoise va bientôt offrir un nouveau visage avec le TRAM. Pouvez-vous nous dire un mot sur ce chantier d'envergure et la démarche culturelle qui l'accompagne ?**

La première ligne de tramway de l'agglomération brestoise n'est pas qu'un moyen de transport. C'est un véritable projet urbain d'Est en Ouest à la dimension du pays de Brest, reliant les grands équipements, les zones économiques, les communes, les quartiers nouveaux et anciens. Il offre aussi une modernisation et un renouvellement complet de l'espace public. Lieu de passage et de rencontre par excellence, l'espace public est l'espace même du lien social dans lequel l'art a toute sa place. C'est aussi un moyen de renforcer le rayonnement culturel de la métropole brestoise.

● **Brest métropole océane (BMO) développe ses ambitions métropolitaines au service du pays de Brest. Que pensez-vous du projet de réforme territoriale qui assombrit considérablement le devenir des contrats de pays, particulièrement prisés en Bretagne ?**

Les inquiétudes sont nombreuses et largement partagées. L'ambition métropolitaine de Brest est avant tout l'affirmation de la solidarité entre les territoires face aux enjeux européens et au contexte économique mondial. Les réformes fiscales et la réforme en cours des territoires sont indéniablement un frein à l'épanouissement des territoires et leur collaboration. Il me paraît fondamental de maintenir la dynamique de solidarité engagée au niveau du Pays de Brest, voir au-delà, en s'appuyant sur les nombreuses forces et atouts de l'ouest de la Bretagne.

● **Développement durable et citoyenneté constituent un des engagements forts de Brest métropole océane. Ce positionnement visant les générations futures se décline en 33 actions concrètes. Qu'elle est celle qui vous tient le plus à cœur ?**

L'engagement de Brest métropole océane dans l'élaboration d'un agenda 21 est d'abord celui de la responsabilité. Le développement durable n'est ni un dogme, ni un livre de recettes. C'est au contraire une démarche de progrès, un processus collectif permanent de recherche d'une efficacité sociale, économique, environnementale et participative plus grande dans l'action publique. Ces 33 actions forment un ensemble cohérent qui traduit le souci de service public et en premier lieu la recherche d'exemplarité de nos pratiques. Aucune ne domine en particulier. Que ce soit le plan climat territorial, la promotion d'une commande publique responsable, les énergies marines renouvelables ou la recherche d'une meilleure association des citoyens à la prise de décision, toutes ces actions forment le socle commun de l'action publique.

Les infos en bref



Les organisateurs entourés des partenaires institutionnels et privés du Carrefour des Communes 2010

Le 2 septembre dernier, les administrateurs de l'AMF 29 se sont retrouvés autour de partenaires et de personnalités (parlementaire, maire de la ville d'accueil, TPG...) pour présenter la 4^e édition du Carrefour des Communes devant la presse.

Le président JONCOUR a rappelé le contexte particulièrement important des débats en cette période de réformes clefs pour les communes et communautés, ainsi que le budget record de ce Carrefour (plus de 300 000 euros TTC).

Les partenaires institutionnels et privés ont été chaleureusement remerciés (Liste sur le site de l'association : www.amf29.asso.fr)



Présentation du Carrefour 2010 par le Président, la Directrice de l'AMF 29, et la responsable de l'Agence Bretagne

L'occasion pour le sénateur François MARC, représentant le président MAILLE, de souhaiter que les échanges fructueux puissent constituer des pistes de réflexion pour la Commission mixte paritaire qui finalisera, vers le fin de l'année, la réforme territoriale.

Septembre - novembre 2010 : rappel des grands rendez-vous AMF 29

Les jeudi 30 septembre et vendredi 1^{er} octobre : 4^{ème} Carrefour des Communes et Communautés du Finistère au Quartz - Congrès à Brest. www.amf29.asso.fr

Le 30 septembre à 17h30 au Quartz - Brest : remise des 4^{èmes} Trophées du meilleur journal communal ou communautaire du Finistère.

Le 1^{er} octobre à 17h00 au Quartz - Brest : Assemblée Générale annuelle de l'AMF 29.

Les mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 novembre : 93^{ème} Congrès des Maires de France sur le thème «Demain, quel rôle et quels moyens pour les communes et leurs intercommunalités ?»

Responsabilités,
Personnel,
Patrimoine...

Groupama Loire Bretagne vous assure
toutes les réponses.

www.groupama.fr



Toujours là pour moi.



AMF 29
*Association des Maires
et Présidents d'EPCI
du Finistère*

1, rue Parmentier – 29200 BREST
Tél. 02 98 33 88 70 – Fax : 02 98 33 88 71
Mél : amf29@wanadoo.fr

Agence BERGAME
235, rue E. Hemingway
Port de commerce - 29200 BREST
Tél. 02 98 46 05 17 - Fax 02 98 46 92 14
Mél : agence.bergame@orange.fr